

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT COOPÉRATIF  
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le  
13 FEV. 1988  
N° 0450 / 15.08.01

**FERWAF**

reçu le 18 FEV. 1988  
n° 155188  
A traiter par .....

Monsieur ..  
.....  
.....

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe le compte rendu de la réunion de coordination du match PANTHERES NOIRES - WAGAD de SOMALIE tenue le 11/2/1988 dans les locaux de mon Département.

Il y a lieu de rappeler que ladite réunion constitue le complément de la note de service n° 0423/15.08.01 du 11/02/1988.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIMANA Augustin

Lt. Col BEM.-

MUHATURUKUNDO Norbert

Directeur Général

C.P.I.à:

- Monsieur le Chef d'Etat Major  
de la Gendarmerie Nationale  
K I G A L I



Procès-verbal de la réunion de coordination du match  
PANTHERES NOIRES - WAGAD de SOMALIE prévu le 14/2/1988.

---

Ce jeudi 11 Février s'est tenue au MIJEUCOOP une réunion de préparation du match PANTHERES NOIRES - WAGAD. Elle regroupait les membres du Bureau Fédéral, les Responsables du Club PANTHERES NOIRES ainsi que les personnes affectées aux tâches importantes lors de la rencontre. Elle était présidée par le Directeur Général des Sports et Loisirs. En annexe la liste des participants.

Les participants ont examiné rubrique par rubrique la note de service n° 0423/15.08.01 du 11 Février 1988.

Un membre a voulu savoir, dès le début de la réunion si le Ministère, en décidant de présider cette réunion n'empêche pas aux attributions de la FERWAFA qui est habilité à faire ce travail conformément aux statuts existants.

Le Directeur Général a répondu que la préparation de ce match requiert une importance capitale et engage tout le pays, par conséquent elle doit être minutieusement préparé par le département en collaboration avec la Fédération et le Club directement concerné.

### I. Coordination

Un des participants a fait observer que la coordination devrait être assurée par le Président de la FERWAFA au lieu du Premier Vice-Président. Le Président a lui-même répondu qu'ayant d'autres responsabilités contraignantes, il s'est fait remplacer par son Premier Vice-Président.

### II. Accueil

- Afin de faciliter toutes les formalités d'entrée et de sortie à l'aéroport, les agents affectés à cette tâche devraient avoir des macarons donnant accès à la salle de transit ou à défaut une autorisation écrite. Aussi il a été décidé qu'une lettre de demande d'autorisation soit adressée immédiatement au Directeur de la Régie des Aéroports du Rwanda.

- Généralement, la CAF recommande un hôtel de première classe pour les joueurs. Au cas où la délégation Somalienne refusait de loger à l'hôtel BIENVENUE, le personnel de coordination examinerait une solution de rechange. Il ne s'est donc pas avéré nécessaire d'étudier la question comme si WAGAD avait déjà réfusé. Au demeurant, les formations somaliennes se sont toujours plués dans cet hôtel qui, comme l'a fait remarquer un des membres de la réunion, est de la même catégorie que les hôtels offerts par la Somalie si le nôtre n'est pas meilleur.

A la question de savoir si on ne pouvait pas multiplier les voies de circulation pour faciliter l'évacuation rapide des véhicules après le match, il a été décidé de ne pas créer d'autres difficultés de circulation en contraignant les usagers qui n'ont rien à avoir avec le match. Il fut précisé qu'une des voies proposée à savoir la route en terre battue en face de la porte n° 2 était actuellement impraticable.

Les modalités envisagées initialement restent inchangées, étant entendu qu'une patience de 10 à 20 minutes ne constitue pas une difficulté à ne pas surmonter.

Dans le contrôle des entrées, ce n'est pas les agents de l'ordre qui doivent déchirer les tickets mais plutôt les agents du MIJEUCOOP. Les agents de l'ordre s'occupent uniquement de la sécurité. Néanmoins il peuvent suppléer en cas de besoin.

A la question de savoir ce qu'on pourrait faire des enfants qui viennent avec leurs parents et occupent les places réservées surtout à la tribune d'honneur, il a été suggéré que dans la publicité à la radio, on insiste sur le fait que les enfants ne seront pas admis. Néanmoins ceux qui persisteront à les amener seront tolérés. Ce problème sera résolu au moment où les places dans les stades seront numérotées et que chacun occupera la place lui réservée.

Lors de la réception provisoire du stade, le MIJEUCOOP pourrait demander à la partie chinoise de procéder à la numérotation de toutes les places.

#### VIII. Réception

Il a été noté que les réceptions coûtent énormément cher; il faut les organiser de manière à minimiser les dépenses, notamment en organisant une réception debout, genre cocktail. Pour les prochaines réceptions, il faudra penser à préparer les plats locaux dans le souci de valoriser notre production et peut être mieux plaisir aux visiteurs qui pourraient se lasser des plats classiques auxquels ils sont habitués.

#### IX. Divers

Pour la sécurité des joueurs, la Gendarmerie prévoira l'escorte.

Liste des participants

1. Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des Sports et Loisirs et Président de la réunion
  2. Monsieur NJANGWE Philippe, Directeur des Sports
  3. Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives
  4. Monsieur MUSILIKARE J. Néponuscène, Chef de Bureau Sports d'Equipe
  5. Madame MUKABIDELI Perpétue, Chef de Bureau Information et Documentation et rapporteur de la réunion
  6. Monsieur TWAGIRAMUNGU Faustin, Président de la FERWAFA
  7. LtCol UWIHOREYE Charles, Premier Vice-Président de la FERWAFA
  8. Monsieur MBANDA Jean, Secrétaire Général de la FERWAFA
  9. Monsieur NYILINKINDI Japhet, Secrétaire Général Adjoint de la FERWAFA
  10. Monsieur BICAMUMPAKA Dominique, Trésorier Général de la FERWAFA
  11. Monsieur MUDAHEMUKA Alexandre, Secrétaire permanent de la FERWAFA
  12. Colonel BUREGEYA Bonaventure, Président de l'Equipe PANTHERES NOIRES
  13. Major NYILIMANZI, Trésorier Général des PANTHERES NOIRES
  14. Cdt NSENGIYUMVA Groupement Mobile Gendarmerie Nationale
  15. Cpt BIZIMANA Q.G Gendarmerie Nationale
  16. Lt MIRANYA, Sécurité routière Gendarmerie Nationale
  17. Lt HALELIMANA P.C des Panthères Noires
  18. Adj. Chef GASE F. des Panthères Noires
-